

Conseil municipal de Toulouse du 26 septembre 2025

Intervention d'Odile Maurin

23.1 Mode de gestion des attributions des logements sociaux : adoption de l'accord de gestion 2025-2027 entre la Métropole et la Mairie de Toulouse (Solidarités et santé 25-0674)

Madame la maire adjointe, Mesdames et Messieurs,

Je voterai contre cet accord de gestion qui perpétue un système d'attribution des logements sociaux profondément défaillant et inadapté aux besoins réels des Toulousains.

Certes, le passage de la gestion en stock à la gestion en flux constitue un progrès théorique. Désormais, une personne relevant du contingent préfectoral pourra accéder à l'ensemble des logements sociaux disponibles, et non plus seulement à ceux de son contingent. C'est un gain de souplesse dont nous nous réjouissons.

Mais cette amélioration technique ne masque pas l'échec politique majeur de votre stratégie. Car à quoi bon faciliter l'attribution quand on ne produit pas les logements dont ont besoin pour nos concitoyens ?

Les chiffres sont implacables : nous avons plus de 42 000 demandeurs de logements sociaux en attente, dont 80% relèvent du logement très social - le PLAI. Ces ménages vivent avec moins de 1000 euros par mois. Face à cette demande massive, quelle est votre réponse ? Vous ne produisez qu'un logement très social sur dix ! Un logement sur dix qui répond aux besoins de huit demandeurs sur dix.

À ce rythme, il y a deux ans, j'avais calculé qu'il faudrait 35 ans pour résorber la demande. Aujourd'hui, avec l'explosion continue des demandes, c'est encore pire.

Vos 338 droits de réservation pour Toulouse, c'est dérisoire ! Il ne s'agit même pas de nouveaux logements, juste de la part que vous pourrez attribuer directement. Une goutte d'eau face à l'océan de détresse de milliers de familles.

Je vous remercie.